

# Procès verbal du conseil d'école de novembre 2020

## Degré

### 1-Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

#### Titulaires :

Bagenge Maria

Cosson Aurélie

Coutineau Nicolas

Dagron Vanessa

Dommée Charlotte

#### Suppléantes :

Launay Nathalie

Murail Sophie

Vaudel Gwenaëlle

Jardry Sandra

Vérité Michèle

> 94 votants sur 162 inscrits soit un taux de participation de 58,02 % (57,42 % l'an passé).

### 2-Effectifs et répartition des élèves

2 TPS - 12 PS – 11 MS : 25 avec Carole Lebaudy et son ATSEM Laurence Patry

10 GS – 9 CP : 19 avec Marina Lemaire et Christelle Huignard (décharge de direction mardi) et ATSEM Chantal Cabaret

6 CP – 13 CE1 : 19 avec Hélène Lefebvre

5 CE2 – 19 CM1: 24 avec Géraldine Piette

9 CE2 – 11 CM2 : 20 avec Françoise Frézals

**Effectif total : 107**

**109 l'an passé**

**Maternelles : 35 – Elémentaires : 72**

### Victoire Hermange-Carnet est arrivée lundi 2 novembre pour un contrat de service civique.

Elle aidera les enseignantes dans la mise en place du matériel pour certaines disciplines et participera aux tâches administratives de l'école.

### 3-Plan Particulier de Mise en Sécurité

-Document qui doit être signé par le Maire de la commune.

-Y sont décrits les protocoles à suivre en cas de risques majeurs (tempête pour notre secteur) ou attentat/intrusion.

-On y trouve le plan précisant, entre autre, les points de confinement, les missions des personnels (qui fait quoi, qui prévient qui). Les zones de confinement correspondent aux classes.

-Un bac contenant le matériel nécessaire pour ne pas avoir à sortir pendant plusieurs heures est situé dans chaque point de confinement (listes d'élèves, poste de radio avec des piles, réserve d'eau, biscuits, lampe dynamo, trousse de premiers secours, copie des Projets d'Accueil Individualisé : problème de santé des élèves).

-Deux exercices sont à faire dans l'année scolaire. Le premier a eu lieu le 13 oct. 2020.

-Le signal est donné avec un avertisseur sonore à gaz également utilisé dans les stades.

### **Exercices d'évacuation incendie**

-Deux sont à réaliser dans l'année. Le premier a eu lieu le 29 sept. 2020.

-Le signal d'évacuation est donné par l'alarme identique à celle des lieux publics.

### **4-Révision du règlement intérieur**

Annexe 1 : Il sera collé dans les cahiers de liaison des aînés lorsqu'il aura été validé par les membres du conseil d'école.

### **Charte de l'utilisateur du matériel informatique**

Annexe 2

### **5-Charte laïcité**

Annexe 3 : un exemplaire circulera dans les familles pour signature.

### **6-Projets et sorties pédagogiques**

Annexe 4. Pour le moment les sorties scolaires ne sont pas annulées.

### **7-Entretien et travaux**

-Renouvellement de la demande pour l'installation d'un vidéoprojecteur fixe dans la classe de Marina Lemaire.

-Demande du nettoyage des engins roulants avant leur réutilisation par les maternelles (inutilisés depuis mars 2020).

-Demande d'un panneau d'affichage rue de l'Arche étant donné que la plupart des parents de la classe de Carole Lebaudy n'ont plus à venir à l'entrée de la rue Principale.

-La structure de jeux avec toboggan est très abîmée. C'est pourquoi des barrières en interdisent l'accès. La mairie a proposé de la remplacer par un nouveau jeu. Les enseignantes ont fait leur choix fin septembre. L'accès sera limité aux élèves de maternelle et CP. CE1 à voir.

-Les parkings rue Principale et rue de l'Arche ont été regravillonnés.

### **8-Remarques des parents d'élèves**

Les caractères en noir correspondent aux remarques portées par les représentants des parents d'élèves.

**Ceux en bleu correspondent aux réponses faites par les représentants de la mairie.**

**Ceux en vert correspondent aux réponses faites par les enseignantes.**

➤ La Cantine :

- Plusieurs familles interpellent sur la courte récréation dont bénéficient les enfants se rendant au deuxième service. Il semblerait que certaines tables soient un peu plus indisciplinées et que Magali peine à obtenir le calme avant la sortie qui, du coup, traîne en longueur au détriment de certains élèves, réduisant ainsi leur temps de récréation.

Si la méthode n'est pas contestée, serait-il néanmoins envisageable de proposer à Magali de garder les tables qui sont trop bruyantes et de laisser sortir les autres afin de ne pas pénaliser tous les élèves par une sortie tardive ?

C'est une remarque que les élèves nous ont aussi fait remonté. Nous allons voir cela avec les surveillantes du 2ème service.

- Menus : serait-il possible de prévoir des féculents au menu les jours où les enfants ont piscine l'après-midi ?

On pourra reprendre les dates piscine et les classes concernées avec les institutrices et revoir les menus car l'équilibrage se fait à la semaine.

➤ L'accès à l'école et les parkings :

Il a été précisé précédemment que les deux parkings ont été regravillonnés. Il semble que cela ne soit pas suffisant. L'accès Rue de l'Arche, notamment, reste très problématique du fait de la propreté et l'état de parking et chemins (entre la rue de la Charmille et la rue de l'Arche) en cas de mauvais temps (très boueux lorsqu'il pleut). Cela a des conséquences sur les affaires des enfants (boue sur chaussures et cartables à roulettes), et par répercussion, sur la propreté des locaux lorsque les enfants entrent en classe

La mairie peut-elle envisager d'aborder ce sujet rapidement en conseil municipal afin qu'il puisse être trouvées des solutions ?

L'accueil par la rue de l'Arche a été mis en place suite à la crise sanitaire, sans précédent, pour éviter les croisements des enfants. C'est donc un accueil « public » provisoire.

Habituellement, ce portail ne sert qu'aux livraisons.

En effet, le parking de l'école a été « ré empierré » pendant les dernières vacances et le surplus a été mis afin de créer une place de parking devant cet accueil provisoire.

Habituellement, il n'y a donc pas autant de passages.

➤ Situation sanitaire et confinement :

- Plusieurs questions sur le maintien ou non des activités envisagées cette année.

Maintien des activités pour le moment.

- Les enfants sont conscients qu'ils ne sont pas autorisés à trop de proximité avec leurs camarades. Certains enfants font remonter également une interdiction à se faire des câlins entre enfants d'une

même fratrie. Serait-il possible d'envisager une certaine tolérance dans ce domaine afin qu'un grand-frère ou une grande-sœur puisse apporter un peu de réconfort à son petit frère ou sa petite sœur, en cette période relativement anxiogène ?

Aucune d'entre nous n'empêchons les enfants d'une même fratrie de se faire des câlins. Nous en parlerons aux surveillantes du midi.

- Pourquoi certains jeux sont autorisés à la garderie alors qu'ils sont proscrits sur le temps d'école (exemple du ballon de basket)?

Seuls les élèves de GS-CP jouent au basket car la cour est cloisonnée pour que les élèves des différentes classes ne se mélangent pas pendant les récréations (protocole covid). On ne tourne pas sur les espaces car les enfants ont un repère qu'ils n'auraient plus s'ils changeaient d'espace à chaque récréation.

Le groupe étant à la garderie constitue un autre groupe classe. Ils ont leur propre ballon.

Nous faisons au mieux pour respecter le protocole.

Pour la garderie, ce service a été maintenu sachant que dans le nouveau protocole sanitaire renforcé mis en place le 02/11/2020, aucune mention n'est faite. Les jouets et jeux sont autorisés et sont nettoyés quotidiennement par le personnel.

- Cantine : pourquoi n'a-t-on pas un mètre de distance entre chaque chaise ?

Pour la restauration des enfants, la commune a maintenu deux services. Le 1<sup>er</sup> service d'un côté du réfectoire et le second de l'autre côté avec chacun leur porte. De cette manière, les enfants ne se croisent pas et les tables/chaises ne servent qu'une fois. Les enfants sont placés à table par classe. Nous avons le mètre de distanciation entre les tables quand les enfants ne sont pas dans la même classe. C'est ce qui est préconisé lorsque la distance d'un mètre entre élèves est matériellement impossible.

➤ Les bacs à sables :

Serait-il possible d'envisager leur fermeture dès l'arrivée de l'automne ?

Mi-septembre, les enfants ont eu accès au bac à sable car le temps s'y prêtait. Pour les enfants, le bac à sable reste un endroit de jeux convivial et sont très demandeurs de ce jeu.

Le bac à sable a été bâché pendant les vacances de la Toussaint comme les années précédentes.

**Les deux prochains conseils d'école auront lieu aux dates et heures suivantes :**

**Mardi 16 mars 2021 à 18h et mardi 29 juin 2021 à 18h.**

Présidente de séance : Marina Lemaire